

Intervention du président Charles Michel au Forum de Paris sur la paix



C'était un plaisir et un honneur pour moi d'être présent ici aujourd'hui. Je voudrais commencer par remercier et saluer pas seulement l'implication, mais l'action sans relâche du président français pour être engagé, afin de faire en sorte que le monde tente de résister, d'anticiper et de se mobiliser quand on fait face à des défis globaux. Et ces échanges sont utiles et nécessaires.

Quelques réflexions pour ce qui me concerne. Premier point: le siècle passé a été marqué par deux guerres mondiales absolument tragiques. Et puis, après ces guerres tragiques mondiales, il y a eu une lueur d'espoir au travers de la décision de quelques leaders politiques de tenter de bâtir un modèle multilatéral. Imparfait, certes, qui prenait en considération le contexte de l'époque, mais qui a visé à mettre ensemble dans le cadre des Nations unies, dans le cadre de l'Union européenne, dans le cadre d'autres organisations, les différents pays du monde, pour tenter de faire reculer la tentation du repli sur soi, du nationalisme, de l'individualisme des peuples. Mais au contraire, pour tenter de considérer qu'il y a des défis: la paix, la prospérité, la sécurité doivent mobiliser ensemble. Ma conviction, c'est que cette pandémie révèle de façon brutale, de façon douloureuse même, un certain nombre d'enjeux qui étaient devant nous avant la pandémie et qui amènent notre génération, pas seulement politique économique, citoyenne, les sociétés civiles, à se poser les bonnes questions et à tenter d'y apporter les bonnes réponses pour agir ensemble. Merci de nous permettre, dans un moment tel que celui-ci, de prendre le temps de réfléchir, d'échanger et de tenter d'agir ensemble.

Quelques réflexions. Un: s'agissant de la pandémie, le président Macron l'a très bien expliqué, nous sommes très mobilisés, très engagés pour faire en sorte que l'on puisse coopérer de manière concrète sur le terrain des vaccins.

C'est très important qu'il y ait là un bien commun afin que dans les prochains mois, on puisse démontrer que notre coopération permettra, je l'espère, en un an à peine, ce qui est peu, non seulement de développer des vaccins, de les produire, alors qu'habituellement il faut pratiquement dix ans.

Deuxième point: j'ai formulé tout à l'heure l'idée, je la reprends ici, peut être devons-nous aller au-delà et tirer les leçons de cette pandémie qui nous frappe. Nous sommes prêts à appeler à la mise en place d'un traité international sur les pandémies, pour qu'il y ait un engagement international plus fort pour prévenir ces crises. On voit que c'est nécessaire, c'est indispensable, mais aussi, quand on y est confronté, de pouvoir agir plus vite, de façon plus rapide, de façon plus coordonnée. Pour garantir qu'il y ait des équipements médicaux. Pour échanger très vite les informations les uns avec les autres afin de faire en sorte de protéger au mieux nos citoyens.

Deuxième point, je ne vais pas être très long par rapport à cela. Nous avons abordé cette conviction: avant la pandémie nous savions que le changement climatique était un enjeu pour le monde, pour la planète, et nous voyons avec que cette pandémie, à quel point cette analyse-là est juste et à quel point on doit être mobilisés. Mobilisés au travers des investissements pour soutenir des capacités de transformer le modèle de développement, de production, de consommation. On est tous dans le même bateau par rapport à cela. Pas simplement les gouvernements dans les différents pays du monde. C'est aussi le rôle des sociétés civiles, des citoyens, des entreprises -les petites, les grandes – d'être mobilisées ensemble. L'Union européenne veut assumer sa part. C'est ainsi que nous avons affirmé cette ambition de neutralité climat à l'horizon 2050. Et nous sommes actifs sur le terrain de la diplomatie climatique. Avec les Nations unies, naturellement, nous allons systématiquement tenter d'amener cette dimension pour faire progresser ensemble la capacité de faire reculer cette menace.

Et puis, il y a un troisième point que je voudrais mentionner: finalement, que ce soit au siècle passé, les tragédies, les guerres, que ce soit aujourd'hui encore partout dans le monde où il y a des tensions, des conflits et donc de la douleur, je pense qu'il y a un point que l'on ne doit jamais perdre de vue. C'est finalement cette appartenance à une humanité commune. Et cette conviction – c'est ce qui est écrit avec éloquence dans la Charte des Nations unies – que la dignité de chaque être humain, quelle que soit son origine, quel quel soit le lieu de sa naissance, sa condition sociale, sa dignité, sa liberté personnelle, requiert d'être mobilisés contre toutes les formes de discrimination. Cela doit nous rassembler.

C'est le socle commun de ces valeurs universelles qui doit nous mobiliser. Et c'est en cela que cette menace qui n'est pas nouvelle, qui s'est encore déployée de manière douloureuse, brutale, ici en France, en Autriche et ailleurs dans le monde, le terrorisme, va tous nous mobiliser. On va être mobilisés pour attaquer ses causes profondes, c'est à dire les discours de haine, l'apologie du terrorisme, la tentation de certains d'instrumentaliser pour nourrir un cercle vicieux, le cercle vicieux de la méfiance, du rejet et puis parfois, malheureusement, du passage à l'acte violent. Au contraire, on doit être dans le dialogue, dans la compréhension mutuelle, mais en étant très fermes sur ce socle commun de valeurs fondamentales. La liberté de croire ou de ne pas croire, le respect pour les croyances des uns et des autres, mais aussi la conviction que les libertés fondamentales, les libertés qui nous rassemblent, doivent être en permanence au cœur de nos priorités.

Voilà quelques-uns des éléments que je souhaitais partager avec vous. Si nous voulons un monde plus juste, un monde plus équitable, un monde plus robuste, un monde mieux à même de résister aux chocs, quand il y a des chocs, il y en aura encore d'autres à l'avenir, il faut être mieux préparés. Pour un monde dans lequel nous anticipons davantage en coopérant plus et mieux ensemble.

Media advisory – Press briefing on video conferences of internal market and industry ministers on 19 November and space ministers of 20 November 2020



The press briefing ahead of these video conferences will take place on Monday, 16 November at 13.00. This briefing will be “off the record”.

Please note that this press briefing will take place remotely.

In order to participate and ask questions, EU accredited journalists should register using [this link](#).

Those who already registered for the previous video conferences of Competitiveness Council do not need to do it again.

Deadline for the registration: Monday, 16 November at 11.00

Further instructions will be sent to all registered participants shortly after the deadline.

For more information, visit the [video conference page of internal market and industry ministers](#), 19 November 2020.

For more information, visit the [video conference page of space ministers](#), 20 November 2020.

[Visit the meeting page](#)

Council extends sanctions on Venezuela until 14 November 2021



The Council today extended the EU sanctions regime against Venezuela **for one year, until 14 November 2021**.

The decision was taken in light of the ongoing political, economic, social and humanitarian crisis in Venezuela, with **persistent actions undermining democracy, the rule of law and respect for human rights**. The measures include

an embargo on arms and on equipment for internal repression, as well as a travel ban and an asset freeze on **36 listed individuals** in official positions who are responsible for human rights violations and/or for undermining democracy and the rule of law.

These measures are intended to help **encourage democratic shared solutions** in order to bring political stability to the country and allow it to **address the pressing needs of the population**. The targeted measures are flexible and reversible and **designed not to harm the Venezuelan population**.

The relevant legal act will be published in the Official Journal of the European Union on 13 November 2020.

ESMA publishes first report on use of sanctions under the AIFMD

The European Securities and Markets Authority (ESMA), the EU securities markets regulator, today publishes its [first annual report](#) on the use by National Competent Authorities (NCAs) of sanctions under the Alternative Investment Fund Managers Directive (AIFMD).

The report published today contains an overview of the applicable legal framework and information on the penalties and measures imposed by NCAs from 1 January 2018 to 31 December 2018 and from 1 January 2019 to 31 December 2019.

The number of NCAs issuing sanctions increased between the reporting periods, from 14 in 2018 to 17 in 2019. Whilst the number of financial penalties decreased substantially, the total amount imposed doubled to €9m in 2019 due to high cumulative sanctions issued by two NCAs.

A small number of NCAs are responsible for a majority of sanctions, and in general the numbers on a national level appear low. In order to understand the possible reasons behind the uneven use of the sanctioning tool among Member States, ESMA organised a one-day workshop on 16 July 2020 for NCAs' staff working in supervision and enforcement teams on the topic of sanctions in UCITS and AIFs.

Next steps

ESMA continues its work to foster supervisory convergence in the application of the AIFMD and will issue separate reports on an annual basis for future reporting periods.

[ESMA publishes third annual report on use of sanctions for UCITS](#)

The European Securities and Markets Authority (ESMA), the EU's securities markets regulator, today publishes its [2019 report](#) on the use of supervisory sanctions by National Competent Authorities (NCAs) under the Undertakings for Collective Investments in Transferrable Securities (UCITS) Directive.

While the number of NCAs issuing sanctions (penalties and measures) remains stable at 15, compared to the previous report for the period 2016-2018, the financial amount of penalties issued decreased slightly based on a year on year comparison. The data gathered under the sanction reports published so far shows that the sanctioning powers are not equally used among NCAs and, except for certain NCAs, the number and amount of sanctions issued at national level seems relatively low.

In order to understand the possible reasons behind the uneven use of the sanctioning tool among Member States, ESMA organised a one-day workshop on 16 July 2020 for NCAs' staff working in supervision and enforcement teams on the topic of sanctions in UCITS and AIFs.

The UCITS sanctions report published today contains an overview of the applicable legal framework and information on the penalties and measures imposed by NCAs in accordance with Article 99e of the UCITS Directive from 1 January 2019 to 31 December 2019. NCAs submit data on the use of sanctions to ESMA, which forms the basis of the annual aggregated report.

Next steps

ESMA continues its work to foster supervisory convergence in the application of the UCITS Directive and will issue separate reports on an annual basis for future reporting periods.